

Que demandent les élus CFDT ?

La CFDT revendique pour les supermarchés des garanties écrites sur l'emploi, le maintien durable des avantages sociaux, des engagements clairs sur les conditions de travail et un accompagnement réel des salariés (mobilité, formation, choix).

**LA CFDT C'EST
S'ENGAGER
POUR CHACUN,
AGIR POUR
TOUS !**

Ne reste pas seul!

**La CFDT peut
t'accompagner!**

Contacte nous :

 06 22 94 55 79

 cfdauchanfrance@gmail.com



Adhésion en ligne

Pourquoi adhérer à la CFDT est primordial dans ton cas ?

Ton supermarché va passer en franchise ou être cédé.

Adhérer à la CFDT, c'est te donner les moyens de défendre concrètement tes droits pendant et après la transition.

Tu pourrais être représentant du personnel et participer à la négociation des accords d'établissement pour agir sur les conditions de travail, les salaires et l'organisation du nouveau site.

La CFDT, c'est aussi des avantages réservés aux adhérents : formations syndicales, accompagnement juridique personnalisé, appui des équipes CFDT Commerce et l'accès à la CNAS (Caisse Nationale d'Action Syndicale) et bénéficier de services comme les aides sociales, les loisirs, les vacances...

Adhérer, c'est ne pas subir le changement mais agir collectivement pour sécuriser ton avenir professionnel.

Cfdt: 1^{er} SYNDICAT EN FRANCE

Cfdt



Cfdt

AUCHAN

PROJET DE MISE EN FRANCHISE ET CESSION DES SUPERMARCHÉS

Intermarché
GLOBAL
LAW
BUSINESS
PROFIT
SOCIAL
APPROACH
CONSULTING
INVESTMENT
FRANCHISE

Ce que tu dois savoir

Ce dépliant a pour objectif de répondre clairement et simplement aux questions que tu te poses concernant le projet de passage en franchise Intermarché/Netto ou cession, pour les 255 supermarchés.

Es-tu concerné(e) par ce projet ?

Oui, tu es concerné(e) si tu travailles dans l'un des magasins identifiés dans le périmètre des 164 supermarchés destinés à passer en franchise ou aux 91 qui seront cédés.

Mon contrat actuel est-il conservé ?

- Le transfert des contrats est automatique à la date effective de la cession ou de la franchise, il s'impose aux salariés.
- Les contrats de travail seront repris dans l'intégralité de leurs clauses (fonction, rémunération, ancienneté, temps de travail, congés payés).
- Concernant la rémunération variable encadrement, pas de transfert du solde et paiement par AUCHAN RETAIL.

Que se passe-t-il si l'Autorité de La Concurrence refuse la bascule de magasins ?

Les supermarchés concernés seront proposés à une autre enseigne.

Si aucun repreneur n'est trouvé, les magasins peuvent-ils fermer ?

Pour l'instant, Auchan indique qu'aucune fermeture n'est prévue.

De quoi parle-t-on exactement ?

Dans le cadre d'un projet de transformation des supermarchés, 164 sites rejoindraient une nouvelle entité juridique autonome, dédiée à ce format. Cette entité resterait détenue par Auchan Retail France et serait exploitée en franchise sous enseigne Intermarché ou Netto. 91 sites seraient cédés à Intermarché ou autre.

Vas-tu perdre ton emploi ?

Non, le projet n'annonce pas de licenciements.

Qui sera ton employeur après le passage en franchise ?

- Auchan, pour les 164 magasins.
- Le contrat de franchise est prévu pour 15 ans renouvelables (minimum 5 ans).
- Auchan garde la gestion de la politique RH (contrats, paie, etc.).
- ITM (Intermarché/Netto) gère le commerce (produits, outils, organisation magasin).

Les élus Cfdt, avec TOI et pour TOI



Qu'en est-il de ta convention collective ?

- La Convention Collective du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (IDCC 2216) continuera de s'appliquer aux salariés transférés.
- Certains magasins passant en cession Netto (moins de 11 salariés) passeraient à la Convention Collective Fruits et Légumes (IDCC 1505).

Vas-tu conserver tes avantages (primes, "13e mois", RTT, ancienneté...)?

- Les accords d'entreprise sont maintenus au maximum pendant 15 mois.
- Avant les 15 mois, ils pourront être renégociés avec le repreneur.
- L'ancienneté est conservée.

Y aura-t-il des formations ou des reclassements ?

- Des formations aux outils Intermarché/Netto sont prévues lors du changement d'enseigne.
- Les salariés des métiers de bouche pourront postuler via Jobconnect.
- Pour les autres salariés, aucun reclassement n'est prévu aujourd'hui.

Tes avantages Auchan Retail?

Tes avantages applicables au sein d'Auchan prendront fin à la date de ton transfert (ristourne salarié, ticket resto...)

Que va devenir ton épargne salariale?

Tes avoirs dans le PERCOL et le PEG (actionariat) seront maintenus. Dès le transfert :

- Les versements ne seront plus possibles
- Fin de l'abondement employeur
- Tu bénéficieras jusqu'à la date de ton transfert des sommes dues au titre de la participation et de l'intéressement, versées aux échéances prévues.
- Les débloquages anticipés ne seront pas possible (les contrats sont transférés, mais non rompus). Les avoirs ValAuchan et ValFrance restent dans le fonds jusqu'à la revalorisation de mars, puis transfert automatique vers Arcancia Prudence.

Existe-t-il un calendrier précis ?

- Oui, mais il peut encore évoluer.
- Il faut attendre la décision de l'Autorité de la concurrence.
- Pour les informations locales, rapproche-toi de tes élus.



Quels impacts sur ARL, ZANI et nos prestataires

La perte annoncée d'environ 30 % des volumes vers les magasins intégrés aura un impact direct sur la logistique (ARL, ZANI) et sur l'ensemble de nos prestataires,

- Des surfaces logistiques partiellement vides,
- Une baisse d'activité significative,
- Et potentiellement des effectifs en surnombre dans certains entrepôts.

Certains sites, comme l'entrepôt de Chilly-Mazarin, sont spécialisés à 100 % pour la livraison des supers, ce qui les rend particulièrement exposés.

Par ailleurs, Intermarché pourrait reprendre trois entrepôts prestés (Saint-Ouen, Brétigny et Orly), ce qui confirme que des réorganisations majeures sont en cours.

Quel est l'avenir d'ARL, ZANI et de nos prestataires

La Direction réécrit actuellement son schéma directeur, mais aucune vision claire ni réponse précise n'a été communiquée. Nous sommes donc dans une période de forte incertitude, sans visibilité sur :

- L'organisation future des entrepôts,
- Le maintien des volumes,
- L'impact réel sur l'emploi chez ARL, ZANI et chez nos prestataires.

La Cfdt continuera d'exiger des réponses claires et des garanties pour les salariés.

Y aura-t-il un PSE pour la logistique et les services centraux ?

Avec la baisse d'activité annoncée, une diminution des effectifs est probable.

S'il n'y a pas de PSE officiel, cela pourrait se traduire par des suppressions de postes progressives, s'apparentant à un PSE déguisé.

Conséquences pour ARSSUP (services centraux) ?

Sur ARSSUP, 70 personnes sont déjà identifiées comme travaillant exclusivement pour les supers.

Par ailleurs, la DRH prévoit un délai de 6 à 9 mois pour réaliser une cartographie précise des salariés qui travaillent partiellement pour les supers.

Cette analyse permettra d'évaluer la baisse de charge de travail ainsi que les risques potentiels pour l'emploi que cela pourrait produire.

